

Zeitschrift:	Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde = Indicateur d'antiquités suisses
Herausgeber:	Schweizerisches Landesmuseum
Band:	4 (1880-1883)
Heft:	15-1
Artikel:	Les sépultures de Chamblan
Autor:	Morel-Fatio, A.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-155478

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANZEIGER

FÜR

SCHWEIZERISCHE ALTERTHUMSKUNDE

INDICATEUR D'ANTIQUITÉS SUISSES

Nº 1.

ZÜRICH.

Januar 1882.

Abonnementspreis: Jährlich 3 Fr. — Man abonnirt bei den Postbüroen und allen Buchhandlungen, sowie auch direkt bei der Verlagsbuchhandlung von **J. Herzog** in **Zürich**.

Inhalt. 69. Les Sépultures de Chamblanches, par A. Morel-Fatio. S. 221. — 70. Tombes caveaux de l'âge de la pierre, par le Dr. M. Chs. Marcel. S. 225. — 71. Menhirs et pierres à écuelles de la côte occidentale du lac de Neuchâtel (Suite), par A. Vouga. S. 226. — 72. Une pierre à écuelle à Sornetan, par le Dr. A. Quiquerez. S. 229. — 73. Limmatfunde anlässlich des Brückenbaues in Zürich 1880/81, von E. Münch. S. 230. — 74. Das Baptisterium von Riva S. Vitale, von J. R. Rahn. S. 231. — 75. Die Grabsteine in der Capitelstube zu Wettingen (Schluss), von H. Zeller-Werdmüller. S. 233. — 76. Die Burgen Rappenstein und Falkenstein bei St. Gallen, von G. Meyer v. Knonau. S. 237. — 77. Der Kerchel zu Schwyz, von Dr. Th. v. Liebenau. S. 238. — 78. Zur Statistik schweizerischer Kunstdenkmäler. IV. Kanton Bern, von J. R. Rahn. S. 239. — Kleinere Nachrichten, von C. Brun. S. 253. — Literatur. S. 255.

69.

Les Sépultures de Chamblanches.

(Voir »Anzeiger« 1880, pag. 45.)

Les fouilles commencées l'année dernière ont été reprises pendant l'exercice courant, et cette fois, conduites avec un soin minutieux, elles ont donné des résultats qu'il me paraît utile de faire connaître.

Cette opération rendue difficile par l'infiltration des terres qui, à la longue a comblé toutes les tombes d'une masse compacte et souvent résistante, a mis à découvert une série de sépultures de l'espèce de celles que j'ai précédemment décrites.

Quatre dalles d'une pierre assez bien travaillée en forment les parois; une cinquième aplatie au-dessous et restée à l'état brut à sa face supérieure recouvre le tout: le sol naturel sert de fond.

Ces constructions qui sont toutes orientées de l'est à l'ouest, affectent aussi une règle constante dans leurs dimensions; environ un mètre de long sur 0,50 centimètres de large ainsi que de profondeur.

Pour préciser davantage, je dirai qu'une moyenne prise sur toutes les tombes découvertes jusqu'à présent, donnerait pour la longueur 1 m. 03 cm. et pour les deux autres dimensions largeur et profondeur 52 cm.

Toutefois il convient de ne pas accorder à ces chiffres une valeur trop absolue, car la plupart des parois verticales ont subi, plus ou moins, l'effet de la poussée des terres et perdu, de la sorte, leur aplomb primitif.

Ces dimensions ne s'appliquent qu'aux tombes proprement dites: indépendamment de ces sépultures qui ont contenu tantôt un seul individu, tantôt plusieurs, j'ai aussi rencontré à Chamblanches des petits récipients en dalles et munis d'un couvercle, mais

cubiques, d'une capacité beaucoup moindre et dont la destination est problématique, car jusqu'à présent on les a trouvés vides et sans aucune trace d'ossements.

J'ai déjà signalé (»Anzeiger« 1880, pag. 46) une de ces tombes en miniature trouvée l'an dernier, mais hors de ma présence; elle mesurait, *dit on*, tout près de 40 cm. Les deux exemplaires découverts récemment et qui, en raison de leur dimension très-réduite, n'avaient presque pas subi de déplacement représentent, mesure prise à l'intérieur, un cube de 0,34 cm. de côté.

Si la construction des sépultures de Chamblandes est uniforme et obéit, en quelque sorte, à une espèce de formule ou de loi constante, leur contenu, au contraire, offre une intéressante variété.

La plupart du temps chaque tombe ne renferme qu'un seul sujet, quelquefois il y en a deux et très-exceptionnellement davantage. On en a rencontré jusqu'à quatre et même cinq; sans que pour cela la dimension de la tombe se trouvât modifiée.

Quand le squelette se trouve seul ou quand il y en a deux dans une même tombe, l'orientation est régulièrement de l'est à l'ouest; la tête placée au levant.

Dans une tombe contenant quatre squelettes les crânes se sont trouvés aux quatre angles. Les ossements mal conservés et fort en désordre occupaient surtout le milieu. Le tout appartenait à de jeunes sujets, à en juger par la petitesse et le peu d'épaisseur des crânes. Ils n'étaient accompagnés d'aucun objet, ossements, outils etc.

Dans une tombe occupée par deux squelettes les crânes placés sur le côté et affrontés semblaient se regarder. Les vertèbres encore en place s'appuyaient le long des parois; les os des jambes et des bras repliés les uns sur les autres remplissaient une partie du milieu et surtout l'extrémité ouest.

Sur les côtes du squelette de gauche j'ai recueilli une quarantaine de défenses de sanglier disposées parallèlement en deux rangées à la hauteur du buste et pour la plupart comme imbriquées les unes sur les autres. Ces ornements percés de trous à leurs deux bouts devaient s'attacher sur le vêtement, à la hauteur de la poitrine. L'année dernière, déjà, plusieurs tombes m'ont donné de ces séries de défenses de sanglier. Il s'en est toujours trouvé trente et quelques en bon état, plus un certain nombre de fragments, ce qui m'autorise à entrevoir un total approximatif de quarante pour l'ensemble.

A cette parure il faut ajouter l'ocre jaune et l'ocre rouge complément indispensable, de la toilette, à ce qu'il paraît, dans ces temps éloignés, puis des coquillages ou fragments de coquillages d'espèces diverses, percés aussi de trous pour être portés suspendus au cou; c'est du moins à cette place que je les ai toujours recueillis.

Ces coquilles viennent toutes de la mer, mais de quelle mer? Il serait intéressant de le savoir, car peut-être y a-t-il dans ces amulettes quelque souvenir d'une patrie lointaine, d'une origine qu'il importera de déterminer.

L'année dernière une tombe contenant le squelette d'une vieille femme a donné plusieurs de ces coquilles perforées et une belle série de défenses de sanglier; les femmes s'en paraient donc aussi bien que les hommes. (V. pag. 225.)

Un objet singulier, une masse de graisse ou de suif, se trouvait aussi dans la même sépulture. Cet objet de forme régulière, avait au moment de la découverte l'aspect d'une galette ronde rompue par le milieu. Soumise à la flamme d'une bougie cette matière a dégagé une fumée âcre et épaisse accompagnée de l'odeur caractéristique du suif brûlé.

Plusieurs tombes se sont trouvées qui ne contenaient que des débris informes d'ossements, mais une bonne fortune m'attendait au dernier moment. Arrivé à la limite extrême de la propriété *Barbey*, on mit à découvert une tombe dont le couvercle plus soigneusement aplani que les autres avait, cette fois, empêché l'infiltration des terres.

Là reposait le squelette intact d'un homme jeune, d'environ vingt ans, le crâne placé sur le côté gauche, les vertèbres rangées encore le long de la paroi nord, les côtes en place, les fémurs et les tibias repliés et se confondant presque avec les os des bras.

Vers le cou se trouvaient cinq coquillages marins perforés chacun de deux trous. Devant la tête et disposés en ligne droite, quatre morceaux d'ocre rouge et jaune et deux fragments de crâne humain travaillés de main d'homme et ayant reçu une forme régulière. Puis, dispersés dans le gravier du sol, quelques grains d'un collier composé de très-petites perles taillées dans des coquilles, des grains de même nature mais plus gros et d'autres plus gros encore qui m'ont paru être de l'ambre, mais dans lesquels des savants très-expérimentés, M. le Prof. *Forel* et M. *Alexandre Bertrand*, directeur du musée de St-Germain, inclinent plutôt à voir du corail. Cette détermination n'est pas très-facile, car tous ces grains décolorés par le temps sont d'une égale blancheur sauf l'un d'eux qui pendant une courte immersion a laissé voir une tache rougeâtre et une demi-transparence.

L'importance de cette découverte m'encouragea à prolonger mes recherches dans un terrain adjacent, au couchant. Quelques sépultures y furent encore dégagées mais avec peu de résultats ; j'avais, au moins dans cette direction, atteint la limite de ce champ funéraire.

Toutefois une de ces tombes me donna encore trois coquilles perforées et, ce qui est significatif, un marteau ou percuteur en pierre, de forme sphérique légèrement aplati sur deux côtés. Une dernière tombe enfin, celle d'un très-jeune enfant, mérite une mention particulière, car elle ne mesurait que 0,70 m. de long sur 0,34 m. de large. C'est jusqu'ici le seul exemple constaté d'une dérogation aux dimensions indiquées plus haut. Son contenu n'est pas moins anormal. La première moitié, du côté de l'orient, ne contenait rien d'autre qu'une partie du crâne posée à la façon d'une coupe et dans laquelle on avait placé en triangle trois petites pierres plates et rondes, semblables à des fusaïoles non perforées et de diamètre uniforme.

Quelques rares débris d'ossements arrangés en un petit monceau occupaient le milieu de la tombe ; au bout, du côté du couchant j'ai recueilli un amas d'os brisés et des charbons parmi lesquels se trouvaient quelques ossements calcinés.

Faut-il voir dans cet assemblage un indice d'incinération ? je ne le pense pas, mais il est difficile de s'expliquer autrement cette bizarre sépulture.

Maintenant, que sont ces tombes, à qui est-il permis de les attribuer ?

La réponse me paraît facile. Tous les objets énumérés plus haut, les coquillages perforés, le percuteur en pierre, l'ocre rouge et jaune, les divers grains de collier, l'ambre ou corail, les défenses de sanglier travaillées, les fragments de crânes humains transformés en amulettes, tous ces objets je les ai trouvés aussi, à maintes reprises, dans nos stations lacustres de l'âge de la pierre. La seule localité de Chevroux, au lac de Neuchâtel, nous en a fourni la série complète.

N'est-il pas évident dès lors que ce cimetière de Chamblançes a reçu les restes des habitants de la station lacustre placée exactement au-dessous et que signalent encore de nombreux pilotis. Il y a plus, un fait récent permet d'affirmer que ces sépultures

appartiennent à la fin de l'âge de la pierre, à la période la plus perfectionnée: des fouilles faites à l'est de la propriété de M. J. *Barbey* ont amené la découverte d'une hache ou pour mieux dire d'une arme de pierre d'un beau travail et contemporaine, à n'en pas douter, de ces belles haches-marteaux en serpentine, si habilement travaillées et polies, et dont le mode de perforation est longtemps resté inexplicable.

Cette arme, en serpentine du Valais,¹⁾ pointue d'un côté et de l'autre formant marteau, est longue de 16 cm., large de 6 sur le plat vers la tête, et épaisse de 3 seulement. Le trou d'emmanchure a un diamètre de 2 $\frac{1}{2}$ cm.; il est très-nettement percé et ne présente à l'intérieur aucune de ces lignes parallèles produites par le battement de l'outil perforateur et que nos plus belles haches-marteaux laissent voir si souvent. Il faut ajouter que, par sa forme, ce curieux instrument diffère essentiellement des haches-marteaux trouvées chez nous jusqu'à ce jour.

Chamblançes, je l'ai rappelé dans mon précédent article, est peu distant de Pierra-Portay qui nous a donné, avec des tombes analogues à celles que je viens de décrire, des silex travaillés et une petite hache polie en stéatite. On ignore ce que sont devenus les objets trouvés dans les trente tombes de même nature exhumées au Châtelard sur Lutry, localité appartenant au même littoral, mais on sait qu'ils étaient de l'âge de la pierre. A ces trois cimetières encore existants de nos jours ne convient-il pas de joindre par la pensée tous ceux que des minages profonds, et la culture si active dans ces contrées ont dû détruire pendant le cours des siècles?

Tout nous autorise à considérer ces trois lieux de sépulture non comme une exception, mais bien plutôt comme le type consacré des inhumations à l'époque de la pierre polie, et il faut se dire que si de longues et minutieuses explorations dans nos stations lacustres n'ont, en somme, procuré que de rares ossements humains autres que les crânes (et encore ceux-ci peuvent-ils avoir été apportés là comme trophées de guerre), c'est que les peuplades de ce temps, qu'elles habitassent la terre ferme ou leurs refuges lacustres, avaient la coutume d'enterrer leurs morts avec un soin religieux.

J'ai longuement insisté au début de ce compte-rendu sur les dimensions des tombes de Chamblançes: ce n'est pas sans motif. Chacune de mes constatations, pendant les fouilles, éveillait en moi l'idée d'un système régulier de mesures et il m'était impossible de ne pas me rappeler les paroles suivantes:

»La notion des mesures nous a été apportée par les Celtes, et c'est pour cela que les mesures linéaires gauloises sont identiquement les mêmes que les anciennes mesures chaldéennes.«²⁾

»Les Gaulois, avant la conquête romaine, se servaient d'une coudée de 0,54 cm. de longueur divisée en 5 palmes ou, en d'autres termes, en 20 pouces, et d'un *pied* de 0,324 m. de longueur divisé en 3 palmes, ou en d'autres termes, de 12 pouces.« (Aurès, Dimensions des murs de Bibracte. »Revue archéologique«. Paris 1870—1871. pages 75 et 76).

Or si nous ramenons à ce double étalon gaulois les mesures indiquées plus haut pour les sépultures de Chamblançes, les anomalies signalées entre les grandes tombes,

¹⁾ On a contesté cette désignation; il serait intéressant d'être fixé sur ce point, si comme je l'ai ouï dire, la roche qui a fourni cet objet n'appartient pas à notre pays.

²⁾ Conf. F. Lenormant. *Essai sur un document mathématique chaldéen*. Paris 1868.

les petits récipients constatés par moi et la tombe d'enfant disparaissent et les mesures de ces trois constructions peuvent se résumer ainsi :

Les tombes sont larges d'une coudée gauloise et longues de deux.

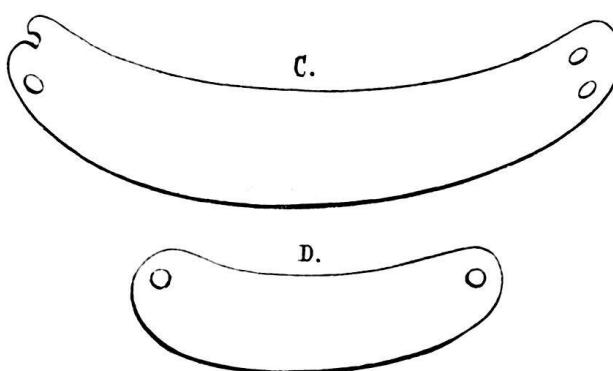
Les petits récipients ont un pied cube gaulois.

La petite tombe d'enfant mesure un pied gaulois de largeur sur deux en longueur.

A. MOREL-FATIO.

70.

Tombes caveaux de l'âge de la pierre. — Cinq squelettes réunis.



totale, 0,45 de profondeur, 0,48 de largeur, un peu moins en haut où les pierres latérales se sont rapprochées; chaque face du parallelepiped rectangle est formé d'une pierre unique, grès dur feuilleté fréquent dans le voisinage (lac et ravin de la Paudèze). Ces lames de 0,04 à 0,06 d'épaisseur se brisent trop facilement pour être conservées entières.

Orientation de l'Ouest à l'Est. A l'Ouest deux grosses têtes, à l'Est une petite; les os de bassin, homme et femme, sont à mi-longueur avec quelques vertèbres d'adulte; les os des membres sont dans leur position ou succession anatomique, mais dans tous les sens, un avant-bras gauche féminin s'élève à gauche en haut à angle presque droit vers le bord de la tombe, tandis que la tête et d'autres os de membres occupent la droite de la fosse. Evidemment les corps ont été étendus, l'homme adulte à gauche, la femme à sa droite, et les membres que bien que mal repliés dans l'étroit espace d'un tiers de mètre cube, qui contenait encore dans la partie Est les restes de trois enfants d'âges divers, à en juger par les dents, les mâchoires, les clavicules, os des membres et vertèbres, rochers et temporaux.

Le rôle principal dans cette exhumation est joué par 34 lamelles de dents de sangliers, mesurant bout à bout 3 m. 28, pesant 850 grammes, polies et percées aux bouts de trous coniques réguliers, assez bien assorties comme longueurs et une coquille marine de buccin transparente ou usée jusqu'à obtenir la transparence, et percée de deux trous de même calibre que ceux des dents. Ces dents trop nombreuses, trop longues ou trop pesantes pour être portées autour du cou, se trouvant à mi-longueur de la tombe, pourraient avoir formé un ornement de ceinture; il n'y en avait pas au revers du corps.

Toutes choses ont été passées sur le champ à la colle et à la glycérine et se présentent malgré cela friables et feuilletées après peu de jours; on n'en saurait mettre assez.

M. *Jules Barbe* à Verney, sous Pully, Vaud, creusant pour un puits à 3 m. 50 de sa maison, a découvert sous 0,90 de sol très-perméable des dalles de tombeau muré comme il en avait vu précédemment. Il eut la bonté de m'avertir; à mon arrivée un voisin avait déjà dérangé l'état des lieux, cependant en respectant les pièces essentielles.

Le caveau a 1 m. 20 de longueur